



Historique, évolutions et activités du Syndicat intercommunal Cavités 37



Photo du Spéléo-club de Touraine

Syndicat intercommunal Cavités 37
19, allée de l'Impériale 37550 St Avertin
www.cavites37.com
02 47 28 86 47



Sommaire

Historique	p.2
Les communes adhérentes	p.16
Fonctionnement	p.17
Financement	p.21
Les partenaires	p.22
Bilan des activités depuis la création	p.23
Conseils aux particuliers	p.25
Les publications du Syndicat	p.27



Historique

La genèse

Pour le département d'Indre-et-Loire, le Service des Mines du Ministère de l'Industrie était chargé de la surveillance des mines et carrières en activités. Par arrêté préfectoral du 25 mars 1943, il se retrouve chargé de la surveillance des masses rocheuses dangereuses dans le département. Les missions du Service des mines sont alors définies ainsi dans l'arrêté préfectoral :

« M. l'Ingénieur en Chef des Mines de l'arrondissement minéralogique de Nantes est chargé d'une mission permanente de surveillance des masses rocheuses existant dans le département d'Indre-et-Loire, dont l'éboulement ou les mouvements seraient susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la population, notamment à celle des habitants des caves creusées dans les coteaux calcaires ou des maisons situées à proximité. [...] Le Service des Mines visite chaque année les falaises surplombant les habitations et, s'il y a lieu, les habitations et souterrains creusés dans la roche et veille en particulier à ce que les souterrains ne servent pas irrégulièrement à l'extraction de matériaux. [...] Dans le cas d'accident survenu dans les caves creusées dans la roche ou dans les constructions situées à proximité, ou de faits de nature à compromettre la sécurité de leurs habitants, le service des Mines apporte son concours entier aux maires, leur fournit du point de vue technique tous avis et conseils utiles, et étudie éventuellement, dans la mesure où l'intervention de pouvoirs publics a été décidée, les projets de travaux à effectuer et contrôle leur exécution. »

Dès 1975 le Service des Mines propose la création d'un service de surveillance.

Les débuts du Syndicat (1985-1987)

En 1981, un courrier du Préfet soumet à nouveau le problème des responsabilités concernant les cavités et masses rocheuses à M. le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. En janvier 1982, la sous-direction des Personnels et des Elus locaux souligne l'incompétence du département en la matière. Sur la base de ces avis, le 8 février 1982, une discussion s'engage entre les représentants de la Préfecture et de la Direction Interdépartementale de l'Industrie. Au cours de l'automne 1983, des contacts sont pris au niveau des instances départementales et communales pour préciser l'ouverture possible vers la solution d'un groupement de communes acceptée par le Président du Conseil général. Des éléments supplémentaires sont donnés lors de la réunion des Maires du canton de Vouvray du 5 janvier 1983¹.

¹ Informations extraites des rapports de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche - Région centre (1982 et 1984).

30 décembre 1985 : création officielle, par arrêté préfectoral, du Syndicat intercommunal pour la surveillance des cavités souterraines et des masses rocheuses instables d'Indre-et-Loire². Cette création fait suite à la volonté de la DRIRE, de la Préfecture et de certains maires du département de faire de la prévention dans le domaine du risque naturel des mouvements de terrains. Ainsi c'est sur l'initiative des maires de 14 communes que débute le Syndicat :

- Amboise (Michel DEBRE),
- Beaumont-en-Véron (Raymond MASSON),
- Chançay (René BODET),
- Descartes (Serge PETIT),
- Langeais (Jean-Marie GAILLARD),
- Limeray (Georges SAMSON),
- Montlouis-sur-Loire (Jean-Jacques FILLEUL),
- Nazelles-Négron (Louis TISON),
- Noizay (Pierre ANDRE),
- Rochecorbon (Marc DESLANDES),
- Saint-Avertin (Robert POUZIOUX),
- Sainte-Maure-de-Touraine (Jackie DUFOUR),
- Tours (Jean ROYER),
- Vouvray (Daniel ALLIAS).

18 juin 1986 : adhésions des communes de Chinon, Fondettes et Savonnières.

25 septembre 1986 : réunion d'installation du Syndicat. Le Bureau se compose ainsi :



René Bodet

Président : René BODET – Conseiller général et Maire (Chançay)
1^{er} Vice-Président : Pierre BRESTEAU (Amboise)
2^e Vice-Président : Serge PETIT (Descartes)
Membres du Bureau : Robert POUZIOUX (Saint-Avertin), Michel MONTAUBIN (Tours), M. JAILLAIS (Chinon), René MOTARD (Langeais), Georges SAMSON (Limeray), M. THILLAYE (Descartes).

² Un arrêté du 17 mars 1990 abrogera celui de 1943, supprimant ainsi la compétence extraordinaire donnée à la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche et de l'Environnement).

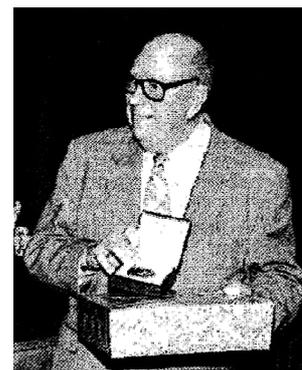
Le siège social du Syndicat se trouve alors à Chançay (mairie de la présidence). Mlle LEGRAND se chargera de la gestion administrative du Syndicat. La gestion comptable du Syndicat est effectuée par M. Jean-Jacques RIM (Perception de Vouvray).

Les choses se concrétisent (1988-1995)

16 juin 1988 : adhésion des communes de Chargé, Château-la-Vallière, Larçay, Loches, Luynes, Parçay-Meslay, Rigny-Ussé, Rivière, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Germain-sur-Vienne, Saint-Martin-le-Beau, Saint-Ouen-les-Vignes, Thizay, Véretz et Vernou-sur-Brenne.

Adoption des statuts du Syndicat. Les missions qui lui sont confiées se définissent comme-telles : repérage et relevé des cavités souterraines et des masses rocheuses instables se situant sur le territoire des communes adhérentes, évaluation des risques et suggestion de moyens de contrôle, conseil auprès des communes.

André DUFOIX devient géologue bénévole pour le compte du Syndicat : il effectuera des visites de diagnostics et de conseils jusqu'en 1993.



André Dufoix



Spéléo-club de Touraine

Le Spéléo-club de Touraine devient le partenaire du Syndicat pour des missions d'assistance technique en assurant bénévolement la sécurité des personnes effectuant des visites ou des relevés topographiques dans les cavités difficiles d'accès.

24 octobre 1988 : adhésion de la commune de Cinais.

12 avril 1989 : le Syndicat signe un marché avec EDF pour la réalisation de l'inventaire général des cavités et des masses rocheuses, les expertises et les consultations dans les zones à risques, les relevés topographiques et l'archivage des documents. La maîtrise d'œuvre est réalisée par la division topographique EDF région d'équipement Tours. Guy NOGIER est en charge de ce dossier jusqu'en 1992, puis Michel ALVERGNAT jusqu'en 1995 et enfin Jean-Claude HOLZMAN jusqu'en 2002. Les expertises géologiques, réalisées après les relevés topographiques, sont confiées au BRGM (Richard PASQUET) puis à ANTEA.

21 juin 1989 : Élection du Bureau

Président : René BODET – Conseiller général et Maire (Chançay)

1^{er} Vice-Président : Pierre BRESTEAU (Amboise)

2^e Vice-Président : Serge PETIT (Descartes)

Membres du Bureau : Robert POUZIOUX (Saint-Avertin), Michel MONTAUBIN (Tours), Jean-Pierre DUVERGNE (Chinon), René MOTARD (Langeais), Georges SAMSON (Limeray), Claude BONNEAU (Luynes).

26 septembre 1989 : Adhésion des communes de Candes-Saint-Martin, Cangey, Couziers, Lerné, Pocé-sur-Cisse.

8 avril 1992 : Adhésion des communes de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Ferrière-Larçon, Preuilly-sur-Claise, Auzouer-en-Touraine, Saint-Paterne-Racan, Montbazou, Villedômer, Lussault-sur-Loire, Charentilly, Reugny, Cinq-Mars-la-Pile, SeUILly, Montrésor, Crouzilles, Saint-Patrice et Ligré.

23 décembre 1992 : Adhésion de la commune de Saint-Michel-sur-Loire.

26 mai 1993 : Réélection du Bureau suite aux démissions de MM. BRESTEAU et POUZIOUX :

Président : René BODET – Conseiller général et Maire (Chançay)

1^{er} Vice-Président : Serge PETIT (Descartes)

2^e Vice-Président : Georges SAMSON (Limeray)

Membres du Bureau : Guy NOGIER (Saint-Avertin), Michel MONTAUBIN (Tours), Jean-Pierre DUVERGNE (Chinon), René MOTARD (Langeais), Emma POULICHET (Montbazou), Claude BONNEAU (Luynes).



Claude Bonneau

Claude BONNEAU devient à son tour le géologue bénévole du Syndicat, prenant la suite d'André DUFOIX, et ce jusqu'en 1996. André DUFOIX interviendra encore ponctuellement pour quelques visites.

Mise en place d'un règlement intérieur.

1er juin 1994 : Adhésion de la commune de Villaines-les-Rochers.

29 novembre 1994 : Adhésion de la commune de Crissay-sur-Manse.

7 novembre 1995 : Élection du Bureau

Président temporaire : Claude BONNEAU (Luynes)

Membres du Bureau : Christophe CHARTIN (Villaines-les-Rochers), Françoise CHENOFFÉ (Ferrière-Larçon), Hubert FORTIN (Rochecorbon), Philippe JARNOUX (Saint-Avertin), Loïc JOSEPH (Chinon), Joël MOREAU (Descartes), Guy NOGIER (Saint-Avertin), Jean-Pierre VINCENDEAU (Noizay).

Adhésion de la commune de Bourgueil.



Guy Nogier

14 décembre 1995 : Désignation des présidences par les membres du Bureau :

Président : Guy NOGIER – Maire adjoint (Saint-Avertin)

1^{er} Vice-Président : Hubert FORTIN (Rochecorbon)

2^e Vice-Président : Christophe CHARTIN (Villaines-les-Rochers)

Membres du Bureau : Jean-Pierre VINCENDEAU (Noizay), Françoise CHENOFFE (Ferrière-Larçon), Philippe JARNOUX (Saint-Avertin), Loïc JOSEPH (Chinon), Joël MOREAU (Descartes), Claude BONNEAU (Luynes).

A compter du 1^{er} janvier 1996, le siège du Syndicat sera basé au Centre technique municipal de Saint-Avertin (commune de la présidence). Mmes PERRIN, MAUGIE et COUSIN prendront en charge la gestion administrative du Syndicat jusqu'en 1999.

Etudes géologiques : la fin du bénévolat (1996-2001)

15 février 1996 : Élection du Bureau par le Comité Syndical :

Président : Guy NOGIER – Maire adjoint (Saint-Avertin)

1^{er} Vice-Président : Hubert FORTIN (Rochecorbon)

2^e Vice-Président : Christophe CHARTIN (Villaines-les-Rochers)

Membres du Bureau : Jean-Pierre VINCENDEAU (Noizay), Françoise CHENOFFE (Ferrière-Larçon), Philippe JARNOUX (Saint-Avertin), Loïc JOSEPH (Chinon), Joël MOREAU (Descartes), Claude BONNEAU (Luynes).

Adhésion de la commune de Courçay.

A partir de 1996, la gestion comptable du Syndicat est effectuée par M. Bernard LABRUNE, de la Paierie départementale.

4 octobre 1996 : Adhésion des communes de Benais et de La Roche-Clermault.

Suite à la recrudescence des demandes (en 1995, un des deux géologues bénévoles a effectué à lui seul 137 visites), les deux géologues décident d'arrêter leur activité. Il est donc décidé de signer un marché avec un cabinet de géologie qui assurera les visites de diagnostic et l'assistance technique auprès des communes.

27 mars 1997 : Adhésion de la commune de Beaulieu-lès-Loches.

Accueil du premier stagiaire.

26 février 1998 : Création d'un premier emploi grâce aux emplois-jeunes. Cécile MOREL-CHARPENTIER est alors recrutée à partir du mois de septembre ; son rôle étant de recenser les caves des communes adhérentes. Petit à petit, ses missions ont évolué vers la gestion du service, tant sur le plan administratif et financier, que sur les dossiers techniques.



22 octobre 1998 : Adhésion des communes d'Antogny-le-Tillac, Dierre et Mosnes.

4 mars 1999 : Élection d'un membre du bureau, Claude LEDUC (Luynes), suite au décès en décembre 1998 de Claude BONNEAU (Luynes).

Adhésion des communes de Faye-la-Vineuse et Huismes. La commune d'Auzouer-en-Touraine se retire.

Premier contrat vert collectivités avec la Région Centre.

16 mars 2000 : Adhésion de la commune de Civray-de-Touraine.

Partenariat avec le CATP (Carrefour Anjou Touraine Poitou) pour l'intégration et la mise à jour du site internet du Syndicat.

1^{er} mars 2001 : Adhésion de la commune d'Azay-le-Rideau. Retrait de la commune de Preuilly-sur-Claise.

12 avril 2001 : Élection du Bureau

Président : Guy NOGIER – Maire adjoint (Saint-Avertin)

1^{er} Vice-Président : Hubert FORTIN (Rochechouart)

2^e Vice-Président : Christophe CHARTIN (Villaines-les-Rochers)

Membres du Bureau : Françoise CHENOFFE (Ferrière-Larçon), Isabelle VILLE (Veretz), Loïc JOSEPH (Chinon), Gérard LANDRY (Saint-Etienne-de-Chigny), Claude LEDUC (Luynes), Henri ZAMARLIK (Saint-Paterne-Racan)

L'année 2001 est marquée par de fortes précipitations donnant lieu à de véritables catastrophes naturelles sur plusieurs communes du département. Le nombre de demandes est tel que le Syndicat a dû se rapprocher des services de deux cabinets de géologie (Cabinet Gaudriot et AS Géologie).

Adhésion de la commune des Hermites.

13 juin 2001 : Adhésion des communes de Saint-Christophe-sur-le-Nais, Saint-Règle et Trogues.

16 octobre 2001 : Adhésion des communes de Vallères et Nouzilly.

5 décembre 2001 : Adhésion des communes de Saint-Epain, Cérelles et Panzoult.

Convention avec la Communauté de communes de Montrésor : assistance technique pour l'étude du bassin versant de Montplaisir.

Afin de faire face aux demandes de plus en plus spécifiques des communes adhérentes et de leur proposer un service supplémentaire, le Syndicat décide de créer un poste de topographe.

La topographie en interne et l'archivage des documents

5 février 2002 : Adhésion des communes d'Artannes-sur-Indre et de Villandry.



2 avril 2002 : Philippe Brulé est recruté en qualité de géomètre-topographe dont la mission est de réaliser des plans numériques des caves et carrières dans des zones dites sensibles, ou en amont de projets communaux de grande ampleur (assainissement, aménagement d'une place ...).

Premier contrat de plan Etat-Région.

14 novembre 2002 : Élection d'un membre du Bureau, Marc PINEAU (Saint-Christophe-sur-le-Nais), suite à la démission de Gérard LANDRY (Saint-Etienne-de-Chigny).

Adhésion des communes de La Croix-en-Touraine, Gizeux, Monts et Truyes.

Convention avec le Parc naturel régional (PNR) Loire Anjou Touraine : assistance technique pour l'étude et la réalisation de l'inventaire général des cavités souterraines et masses rocheuses instables sur le territoire du PNR.

Convention de partenariat avec le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) : assistance technique avant les enfouissements de réseaux.

31 décembre 2002 : Le marché d'assistance technique avec EDF arrive à son terme et n'est pas reconduit. Les missions d'archivage et d'ingénierie sont donc assurées en interne.

14 mars 2003 : Adhésion de la commune de Souvigné.

La gestion comptable du Syndicat est effectuée par M. Jean-Louis JARRIGE, de la Paierie départementale.

Titularisation de Cécile MOREL-CHARPENTIER.

13 novembre 2003 : Une modification statutaire étend les prestations du Syndicat, à titre exceptionnel, aux collectivités et établissements publics de coopération intercommunale extérieurs.

Jean-Claude HOLZMAN devient bénévole pour le Syndicat, afin d'aider aux relevés topographiques sur les communes adhérentes.

Adhésion de la commune de Neuil.

18 mars 2004 : Adhésion de la commune de Saint-Jean-Saint-Germain.

16 septembre 2004 : Décision d'installer de façon définitive le siège social du Syndicat dans l'agglomération tourangelle.

18 novembre 2004 : Convention avec la commune de Cornillé-les-Caves (49) : assistance technique pour l'étude et la réalisation de l'inventaire général des cavités souterraines et des masses rocheuses instables sur le territoire de la commune.

27 janvier 2005 : Convention de partenariat avec le Conseil général : assistance technique dans le cadre de la valorisation touristique des troglodytes.

Suite à une restructuration des locaux du Centre technique municipal de Saint-Avertin, le Syndicat décide d'acheter un local et d'y effectuer les travaux de réhabilitation nécessaires pour y établir son siège social.

22 novembre 2005 : Adhésion de la commune de La Guerche.

La petite maison dans la prairie³

Début janvier 2006, le Syndicat emménage au 19 allée de l'Impériale à Saint-Avertin (modification statutaire du 20 novembre 2006).



³ Etant donné sa situation géographique, le siège social du Syndicat est ironiquement nommé « la petite maison dans la prairie ».



14 septembre 2006 : Inauguration du siège social du Syndicat en présence de Robert **POUZIUX** (Maire honoraire de Saint-Avertin), Jean-Gérard **PAUMIER** (Maire de Saint-Avertin et Vice-Président du Conseil général), Guy **NOGIER** (Président du Syndicat), Marc **POMMEREAU** (Président du Conseil général), Marc **PINEAU**, Françoise **CHENOFFE** et Claude **LEDUC** (membres du Bureau du Syndicat), Hubert **FORTIN** (Vice-Président du Syndicat).

La gestion comptable du Syndicat est effectuée par M. Alain **SOUBIEUX**, de la Paierie départementale.

20 novembre 2006 : Adhésion de la commune d'Epeigné-les-Bois.

Convention avec la commune de Turquant (49) : assistance technique pour l'étude et la réalisation de l'inventaire général des cavités souterraines et des masses rocheuses instables sur le territoire de la commune.

16 mars 2007 : Convention avec les communes de Saint-Cyr-en-Bourg et de Montsoreau (49) : assistance technique pour l'étude et la réalisation de l'inventaire général des cavités souterraines et des masses rocheuses instables sur le territoire de ces communes.

16 novembre 2007 : Adhésion des communes d'Avon-les-Roches, Lémeré, Mazières-de-Touraine et Azay-sur-Cher.

Convention avec le service Archéologie du Conseil général portant sur l'échange d'informations.

Convention avec le Spéléo-club de Touraine : communication des plans des carrières dont la superficie dépasse 1 ha et de configuration labyrinthique.

22 avril 2008 : Élection du Bureau

Président : M. Guy **NOGIER** – Maire adjoint (Saint-Avertin)

1^{er} Vice-Président : Christophe **CHARTIN** (Villaines les Rochers)

2^e Vice-Président : Christiane **DAIRE** (Véretz)

Membres du Bureau : Théo **BAUDE** (Cérelles), Claude **LEDUC** (Luynes), Jean-Michel **LENA** (Cangey), Xavier **MITRE** (Ferrière-Larçon), Christian **PERCEVAULT** (Epeigné-les-Bois), Philippe **ROBERT** (Saint-Paterne-Racan).

12 novembre 2008 : Élection d'un membre du Bureau suite à la démission de Théo **BAUDE** (Cérelles) : Philippe **NEGRE** (Roche-corbon).

Adhésion de la commune de Chisseaux.

17 mars 2009 : Adhésion de la commune de Cravant-les-Côteaux.

Le Syndicat change de nom pour « Syndicat intercommunal Cavités 37 ».

19 novembre 2009 : Convention avec l'Observatoire de l'économie et des territoires de Touraine : échange d'informations statistiques concernant les cavités souterraines des communes adhérentes.

11 mars 2010 : Élection d'un membre du Bureau, Maurice AUDOUIN (Rochechouart), suite à la démission de Philippe NEGRE (Rochechouart).

25 novembre 2010 : Adhésion des communes de Cigogné, Beaumont-la-Ronce, Rivarennes et Villebourg.

17 mars 2011 : Élection d'un membre du Bureau suite à la démission de Maurice AUDOUIN (Rochechouart) : Bertrand LANOISELEE (Noizay).

Adhésion des communes d'Anché et Céré-la-Ronde.

Décision de créer un poste de technicien géologue et d'opérateur topographe.

4 mai 2011 : Mise en place de la formation à la méthodologie d'inventaire des cavités souterraines, pour les élus et les techniciens des villes, par M. FACQUE, bénévole du syndicat.

1er juillet 2011 : La gestion comptable du Syndicat est effectuée par M. DUBOIS, de la Paierie départementale.

17 novembre 2011 : Décision de créer un poste d'Ingénieur Géologue.

Convention avec le conseil général pour la valorisation du patrimoine troglodytique (2012).

Convention de partenariat avec le SIEIL au 1er janvier 2012.

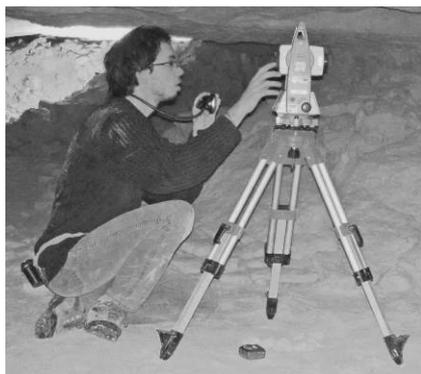
1er décembre 2011 : Recrutement de M. Alban ROUGER, Opérateur Topographe.

26 janvier 2012 : Décision de créer un poste de technicien territorial suite à la demande de mutation de Mme Cécile MOREL-CHARPENTIER.

1er février 2012 : Recrutement de Mme Mandy MIGNON, Géologue, qui partage son temps de travail entre la gestion du service (administrative et financière) et la géologie (diagnostics de stabilité de caves et coteaux auprès des propriétaires privés et les missions d'assistance technique auprès des communes adhérentes au Syndicat).



29 février 2012 : Fin du contrat de M. Alban ROUGER.



1er Mars 2012 : Recrutement de M. Dimitri FERREY, Opérateur Topographe qui a pour mission de seconder M. Philippe BRULE dans son travail de levés topographique en milieu souterrain et en surface.

1er Avril 2012 : Départ de Cécile MOREL-CHARPENTIER à Le Mans Métropole.

5 Avril 2012 : Recrutement de M. Alexandre PHILIPPE, Ingénieur Géotechnicien, chargé de réaliser les diagnostics de stabilité de caves et coteaux auprès des propriétaires privés et les missions d'assistance technique auprès des communes adhérentes au Syndicat.



16 Novembre 2012 : Adhésion des communes de Saché et Sazilly.

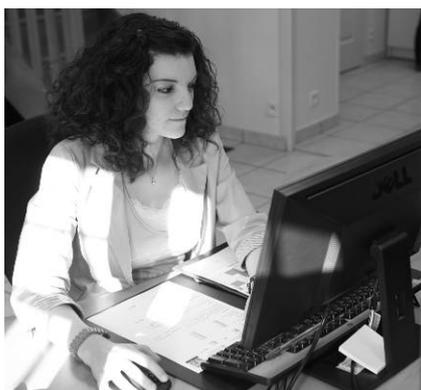
14 Février 2013 : Adhésion de la commune de La Celle-Guenand.

Création d'un poste en emploi aidé.

Mise en place de conventions d'assistance technique avec le SDIS 37 et le Spéléo-secours Français.

21 Mars 2013 : Adhésion des communes de Lignéres-de-Touraine et de La Membrolle-sur-Choisille.

1er Juillet 2013 : Titularisation de M. Dimitri FERREY.



09 septembre 2013 : Recrutement de Melle Allison LACHAT en CAE, qui a pour mission de suppléer Mandy MIGNON dans ses tâches administratives mais également d'assister pour les missions techniques.

28 novembre 2013 : Adhésion de la commune du Grand-Pressigny.

Convention avec le SIEIL pour le SIG (Système d'Information Géographique)

Prestation de service de mise à disposition des données cartographique pour le SIG de TOUR(S) PLUS.

1er janvier 2014 : La gestion comptable du Syndicat est effectuée par Mme CHEVREL, de la Paierie départementale.

26 février 2014 : Décision de créer un poste d'assistant administratif et technique. Melle Allison LCHAT est stagiairisée au 1^{er} mars 2014.

20 mars 2014 : Mise en ligne du nouveau site internet www.cavites37.com.



Christophe CHARTIN

24 avril 2014 : Élection du Bureau par le Comité Syndical :
Président : Christophe CHARTIN (Villaines-les-Rochers)

1^{er} Vice-Président : Bertrand LANOISELÉE (Noizay)

2^e Vice-Président : Jacqueline BOURGUIGNON (La Croix-en-Touraine)

Membres du Bureau : Jean-Vincent BOUSSIQUET (Chinon),
Philippe CHANTELOUBE (Epeigné-les-Bois), Jean-Jacques CROISILLES (Pocé-sur-Cisse), Jean Michel LENA (Cangey),
Xavier MITRE (Ferrière-Larçon), Marc SAUVEZ (Langeais).

1er mars 2015 : Titularisation de Melle Allison LCHAT.

21 septembre 2015 : Démission de M. Marc SAUVEZ (Langeais) au poste de membre du bureau.

19 novembre 2015 : Adhésion des communes d'Abilly, Marçay et de Noyant de Touraine.

10 février 2016 : Élection d'un membre du Bureau, M. Bernard PLAT (Rochechouart), suite à la démission de Marc SAUVEZ (Langeais).

11 février 2016 : Stagiairisation de M. Alexandre PHILIPPE.

10 mars 2016 : Élection d'un membre du Bureau, M. Bertrand RITOURET (Luynes), suite au décès de M. Jean-Jacques CROISILLES (Pocé-sur-Cisse).

1^{er} avril 2016 : La gestion comptable du Syndicat est effectuée par Mme DEBLAIS, de la Paierie départementale.

21 novembre 2016 : Adhésion de la commune de Sepmes.

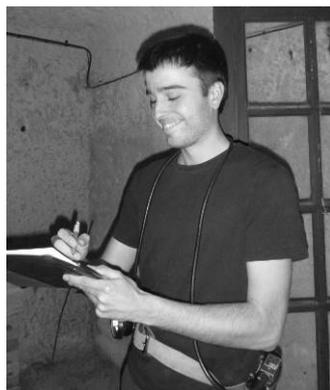


1er octobre 2016 : Décision de créer un emploi non permanent de technicien principal 2^{ème} classe (Ingénieur Géologue), poste que Fanny BOURGEOIS occupera.

1^{er} février 2017 : Titularisation de M. Alexandre PHILIPPE.

1^{er} mars 2017 : Adhésion de la commune de Ports sur Vienne.

1er mars 2019 : Adhésion de la commune de Restigné.



Recrutement de M. Arthur BLACHIER, Géologue, afin de remplacer M. Alexandre PHILIPPE.

Les missions confiées seront les mêmes que celles de M. Alexandre PHILIPPE (diagnostics de stabilité de caves et coteaux auprès des propriétaires privés et les missions d'assistance technique auprès des communes adhérentes au Syndicat).

1er mai 2019 : Départ de M. Alexandre PHILIPPE au Cérema de Blois.

1er mars 2020 : Stagiairisation de Mme Fanny BOURGEOIS.



Marie-Annette BERGEOT

21 juillet 2020 : Élection du Bureau par le Comité Syndical :
Président : Marie-Annette BERGEOT (Villaines-les-Rochers)

1^{er} Vice-Président : Bertrand LANOISELÉE (Noizay)

2^e Vice-Président : Bertrand RITOURET (Luynes)

Membres du Bureau : Jacqueline BOURGUIGNON (La Croix en Touraine), Francis BRUERE (Le Grand Pressigny). Gilles GASNIER (Vouvray), Corinne LAFLEURE (Fondettes), Jean-Michel LENA (Cangey), Jean-Pierre RIOT (Rochecorbon).

12 novembre 2019 : Adhésion de la commune de Marcilly sur Vienne.

25 novembre 2020 : Adhésion de la commune de Sazilly et retrait des communes de Truyes et de la Guerche.

1^{er} mars 2021 : Titularisation de Mme Fanny BOURGEOIS.

20 octobre 2021 : Adhésion de la commune de St Antoine du Rocher.



10 octobre 2022 : Recrutement de Mme Lena AGEORGES (géologue).



20 mars 2025 : Élection du Bureau par le Comité Syndical:
Président: Bertrand LANOISELÉE (Noizay)

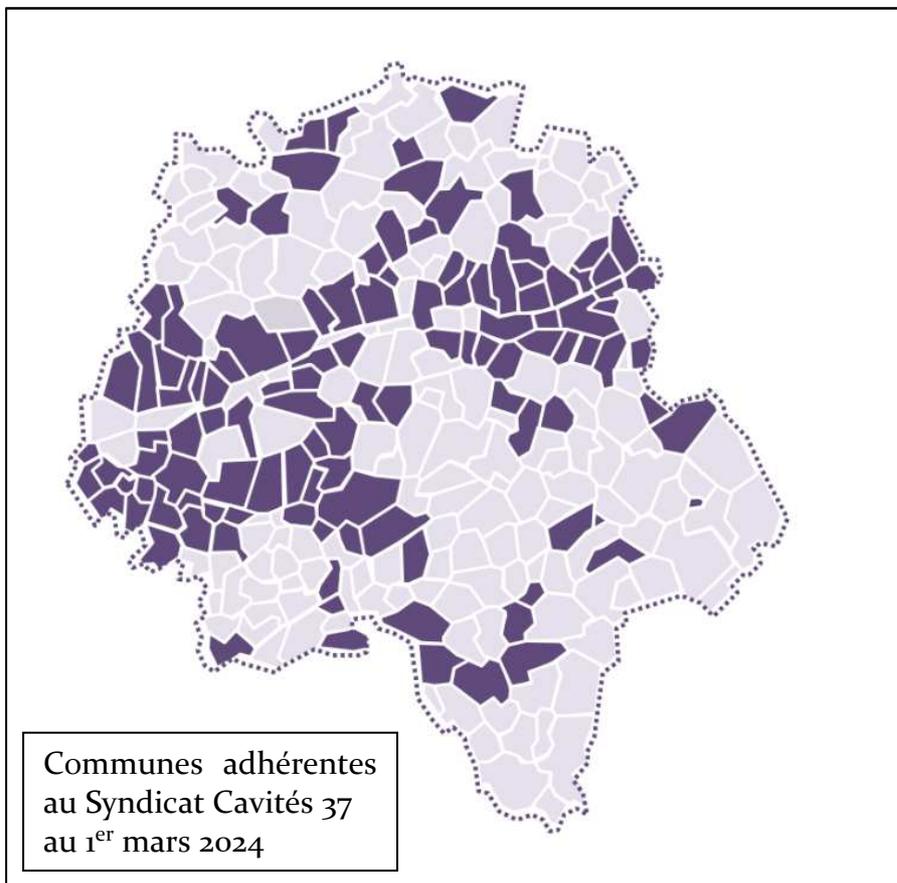
1^{er} Vice-Président : Bertrand RITOURET (Luynes)

2^e Vice-Président : Francis BRUERE (Le Grand Pressigny)

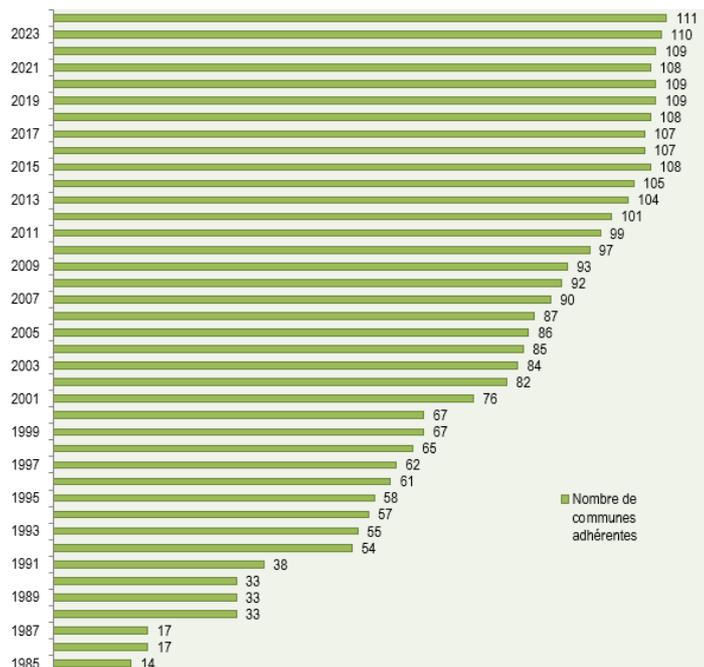
Membres du Bureau : Jean-Michel LENA (Cangey), Gilles GASNIER (Vouvray), Alain BASTIÉ (Cinq-Mars-la-Pile), Lionel PINAULT (Rochechouart), Laurent QUITTET (St Antoine du Rocher), Patrick NOGIER (St Avertin).



Les communes adhérentes



Evolution du nombre de communes adhérentes





Fonctionnement

Règlement intérieur

Chaque commune est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

L'Assemblée générale élit le Président et 8 membres du Bureau (dont deux vice-présidents).

L'Assemblée générale se réunit trois fois par an :

- en janvier ou février : orientations budgétaires,
- en février ou mars : vote du budget,
- en octobre ou novembre : décisions modificatives.

Le Bureau se réunit en fonction des dossiers à traiter.

Statuts et rôle du Syndicat

Le Syndicat s'est fixé plusieurs objectifs :

- d'effectuer le repérage et le relevé des cavités souterraines et des masses rocheuses instables existantes sur le territoire des adhérents et de collecter toutes les informations ou relevés existants concernant les cavités et les masses rocheuses du Département,
- d'évaluer avec la collectivité territoriale, les risques et suggérer aux intéressés des moyens de contrôle et de sauvegarde,
- le Syndicat pourra effectuer des prestations de service, dans le cadre de ses compétences, à titre accessoire, pour le compte de collectivités et d'établissements publics extérieurs, dans le respect des règles de publicité et de mise en concurrence de la commande publique
- le Syndicat peut également effectuer des prestations de service dans le cadre de ses compétences, à titre accessoire, à la commande de propriétaires, locataires ou mandataires privés, sans nuire à la liberté du commerce et de l'industrie et sans porter atteinte à une libre concurrence non faussée.

Missions du Syndicat

Etudes préventives sur site

- diagnostics de stabilité de caves et coteaux,
- relevés topographiques des caves et coteaux, suivis d'une analyse géologique,
- établissement de cartes des aléas,
- zonage du risque à l'échelle parcellaire,
- expertises géotechniques,
- participation aux commissions de sécurité,
- conseils et assistance technique aux communes :
 - o procédures de périls,
 - o catastrophes naturelles,
 - o information préventive des populations,
 - o visite des sites recevant du public,
 - o visite de zones sous-cavées avant et après travaux de réseaux.

Urbanisme

- plan local d'urbanisme (mise à disposition du géologue du Syndicat pour assister les élus et les bureaux d'études),
- permis de construire,
- déclarations préalables,
- certificats d'urbanisme,
- lotissements communaux : levés topographiques du sous-cavage et analyse géologique.

Suivi des mouvements de terrain

- instrumentation.

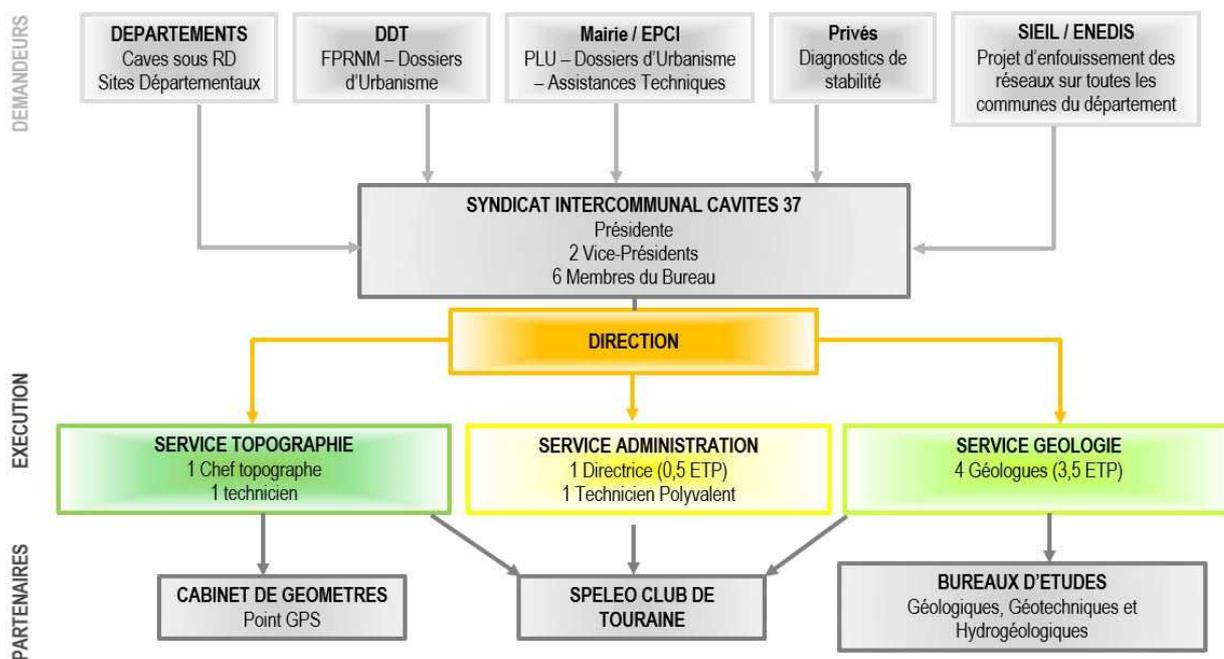
Communication

- réalisation de documents techniques :
 - o brochures
 - o lettres d'informations
- participation aux réunions publiques :
 - o présentation de l'étude du coteau Poupine à Vernou-sur-Brenne (1999)
- congrès et colloques :
 - o congrès et colloques des Eco-Maires en 2004
 - o colloque Interreg IIIC Cavesnetwork à Saumur en 2007
- expositions :
 - o comices agricoles
 - o journées des Acteurs de la Sécurité Civile
 - o journées « Rendez-vous aux troglos »
- site Internet

Actions particulières

- conduite d'opérations : étude du bassin versant de Montrésor à la demande de la Préfecture,
- suivi de travaux de confortement de caves et carrières (Amboise, Sainte-Maure-de-Touraine),
- suivi de mouvement de coteau (Vernou-sur-Brenne),
- étude géologique d'un coteau et établissement de la carte des aléas (Montlouis-sur-Loire),
- conventions passées avec des communes du Maine-et-Loire :
 - o Turquant
 - o Montsoreau
 - o Cornillé-les-Caves
 - o St-Cyr-en-Bourg
- travail sur un projet de réhabilitation de caves en habitat troglodytique (Roche-corbon), avec l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH),
- expertises géologiques pour la mise en valeur touristique du patrimoine troglodytique : convention avec le Conseil Général d'Indre-et-Loire,
- réflexions et échanges d'informations au sein des groupes de travail Inspection général des carrières (IGC) de Paris et réseau LCPC (Laboratoire central des Ponts et Chaussées),
- assistance à l'élaboration du ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) sur Beaulieu-lès-Loches.

Organigramme de fonctionnement

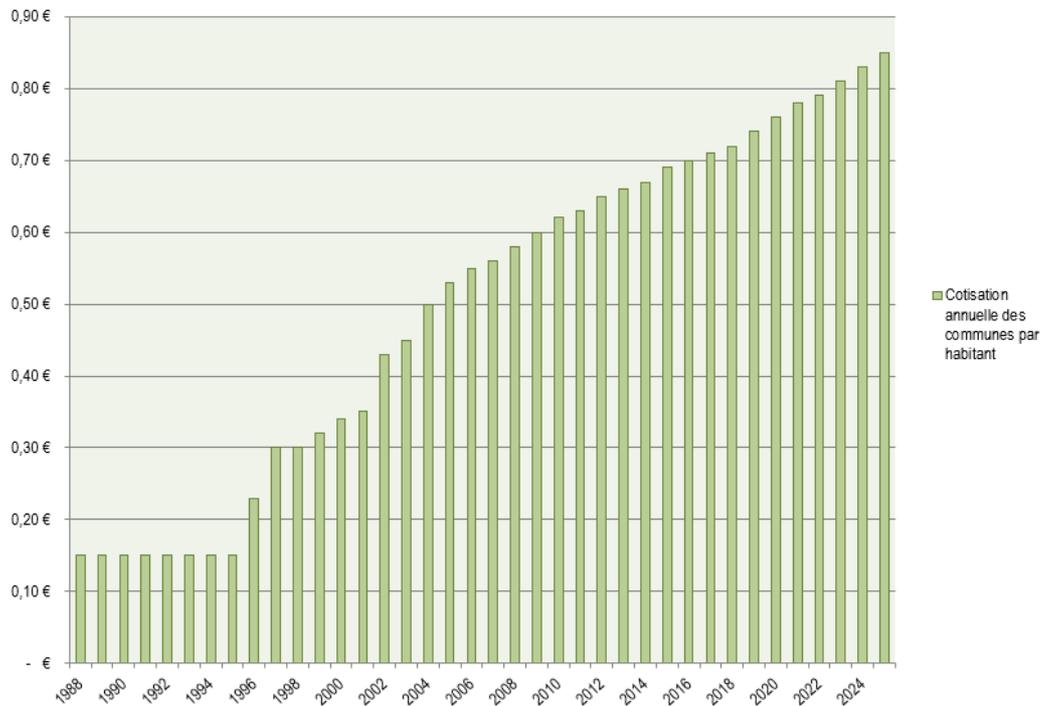




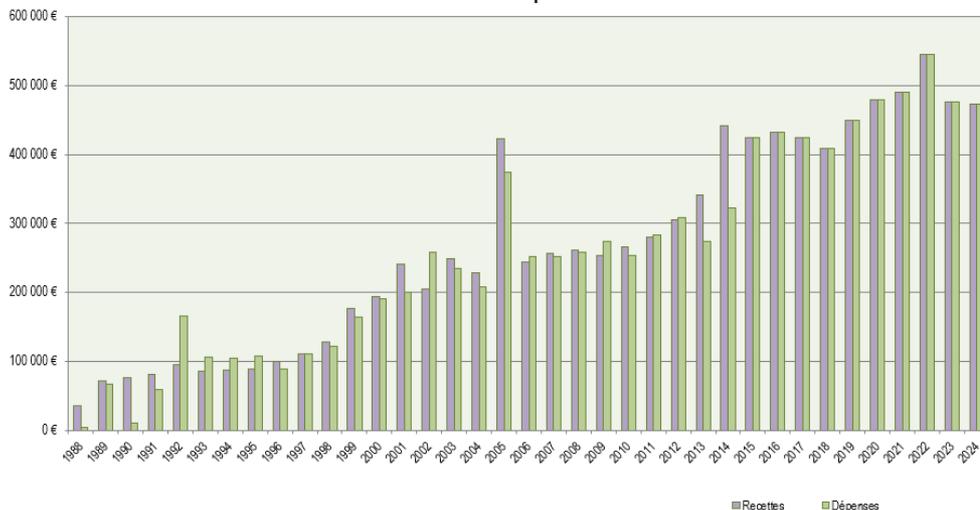
Financement

- Contribution des communes
- Subvention des Conseils Départementaux de l'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire
- Participation des particuliers aux expertises
- Subvention du SIEIL
- Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs (Etat)

Cotisation annuelle des communes par habitant



Evolution des dépenses et recettes





Les partenaires

Afin de mener au mieux ses travaux, le Syndicat s'est rapproché de plusieurs structures, associations ou administrations telles que :

La Préfecture d'Indre-et-Loire : service de la Protection Civile

La Maison des Maires

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Le Spéléo-Club de Touraine

La DDT (Direction départemental des Territoires) – Service Urbanisme et Aménagement

Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières)

Le LCPC (Laboratoire Central des Ponts et Chaussées)

Le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine

Le CTATP (Carrefour Troglodytique Anjou Touraine Poitou)

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement)

La Ville de Laon (service des carrières)

La Ville de Paris (service des carrières)

La CASLD (Communauté d'agglomération Saumur Loire Développement)

L'OE2T (Observatoire de l'Economie et des Territoires de Touraine)

Les Intraterrestres (Association gérante du « Portail des Troglonautes »)



Bilan des activités depuis la création

Géologie

1985 à 1996

Visites et diagnostics de stabilité chez les propriétaires privés : prestations gratuites effectuées par deux bénévoles.

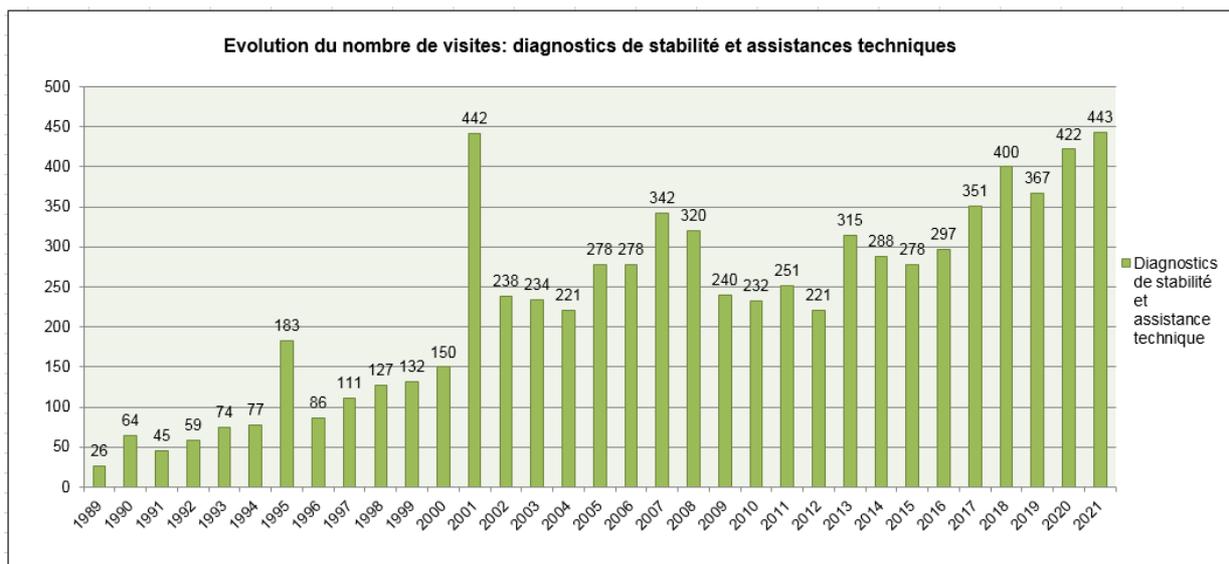
Nombre de visites effectuées : 584

Expertises réalisées par les bureaux d'études de géologie (ANTEA, BRGM) : 73

1996 à 2021

Visites et diagnostics de stabilité chez les propriétaires particuliers et assistance technique auprès des communes :

- Cabinets de géologie : 4 466 (jusqu'à 2012)
- Cavités 37 : 3 161 (de 2013 à 2021)



Topographie

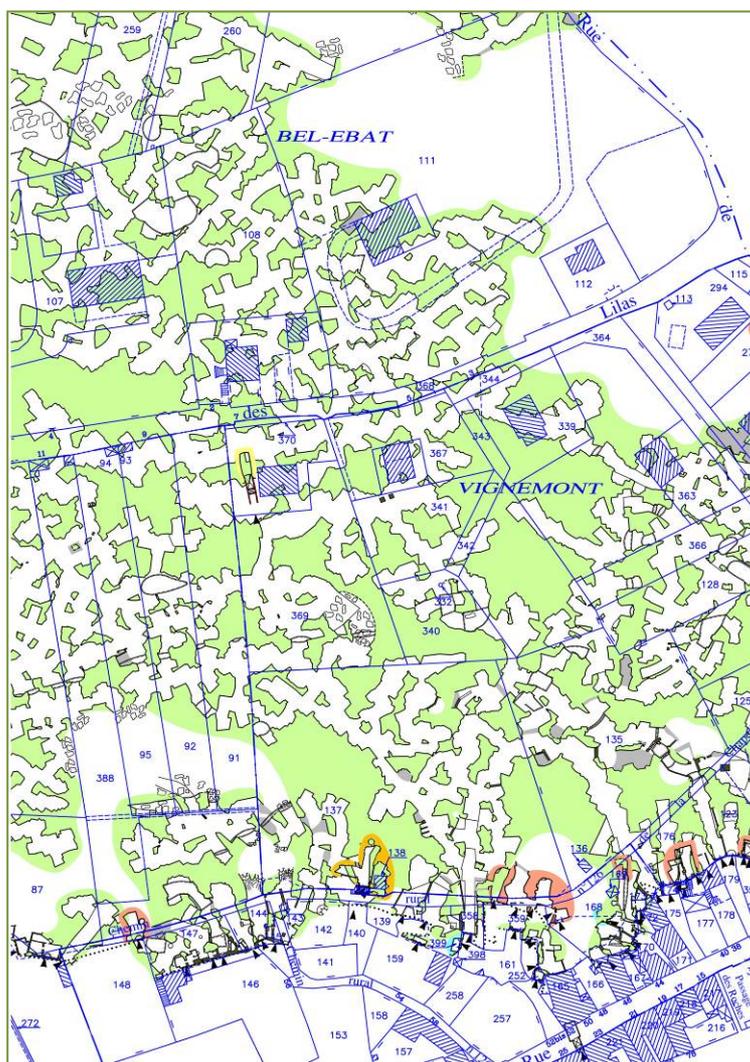
1985 à 2002

Cabinets de géomètres (Bernard de Baudreuil, Bernard Lorido, Gérard Blanchet, Joseph Bastier, Olivier Bodin, Patrick Lacaze, Paul Langlois, Philippe Boisseau, Pierre Rougeault, EDF).

2002 à 2024

Syndicat des Cavités 37 :

- nombre de caves relevées : 7 392
- nombre de carrières relevées : 60 (non à jour)
- surface totale relevée : 1 945 934 m²



Carrière du Rocard à Loches (relevé réalisé par Philippe Brulé en 2006)



Conseils aux particuliers

Qui sommes-nous ?

Syndicat intercommunal créé en 1985 regroupant 109 communes d'Indre-et-Loire.

Notre mission

Informier et prévenir des mouvements de terrain au niveau des caves et coteaux.

Nos actions

Visites de diagnostics de stabilité chez les propriétaires de caves et de coteaux.
Assistance technique aux communes adhérentes.
Relevés topographiques de caves et carrières pour les communes.

Vous avez un souci ?

Vous pouvez faire intervenir le géologue de Cavités 37 en vous adressant à votre mairie.

La démarche

- adressez une demande écrite d'intervention du géologue au Maire, si votre commune est adhérente,
- participation forfaitaire de : 295 € (de 1 à 4 entrées de caves),
365 € (de 5 à 10 entrées de caves),
Au-delà, nous établirons un devis.

L'étude

- le géologue effectue son expertise et fait l'état des lieux du site. Il vous conseille sur les travaux éventuels à réaliser,
- vous recevrez par la suite un rapport écrit de l'expertise du site.

Les règles essentielles à respecter

Maintenir une bonne ventilation dans les cavités.

Entretenir les murs de soutènement.

Eviter la suppression des ouvrages de soutènement.

Nettoyer et purger régulièrement la paroi et les voûtes, en douceur.

Eviter un assèchement trop important de l'air dans les caves.

Maintenir et entretenir une végétation appropriée, fixant les sols sans développement de racines en profondeur (liste à disposition dans les mairies).

Maîtriser les infiltrations d'eau dans les coteaux.

Drainer les eaux de ruissellement.

Entretenir les fossés en crêtes de talus.

Eviter de stocker des déchets organiques dans les caves.



Les publications réalisées par le Syndicat

Brochure

« Les cavités souterraines & les masses rocheuses » (1997)

Lettres d'informations

Numéro 2 « Les plantations des coteaux » (1999)

Numéro 3 « La maîtrise des eaux de ruissellement » (1999)

Numéro 4 « Méthode pour la détection des souterrains » (2001)

Numéro 5 « Confortement des coteaux » (2002)

Numéro 6 « La stabilité des caves » (2003)

Numéro 7 « Le droit et les cavités souterraines » (2005)

Numéro 8 « Les caves recevant du public » (2006)

Numéro 9 « L'aménagement de l'habitat troglodytique » (2008)

Conseils aux propriétaires de caves

« Conseils pratiques aux propriétaires de troglodytes ou de cavités souterraines »
(Brochure réalisée en partenariat avec le CTATP - 1999)

« Carnet de santé des caves »
(Brochure réalisée en partenariat avec le CTATP - 2004)

« Cavités souterraines : Des risques... des réponses »
(Brochure réalisée en partenariat avec la DDE 49 et le CTATP - 2005)

Recueil: «Des cavités, des risques, des lois»
(Brochure réalisée par M. Lucien FACQUE, Bénévole auprès du Syndicat)

Formation

Recensement des cavités souterraines dangereuses - Formation à la méthodologie d'inventaire des cavités souterraines (2011)

Fiches techniques

Les Précis de CAVITES 37

- ▣ Les démarches et études inhérentes à la réalisation d'un projet de construction en lien avec un milieu sous-cavé et/ou soumis à des problèmes de risques naturels
- ▣ Suivi des mouvements au sein des coteaux sous-cavés
- ▣ Creuser une cavité souterraine
- ▣ Agrandissement des cavités souterraines en terme juridique
- ▣ Comblement d'une cavité souterraine
- ▣ Le contrôle des travaux de confortement spéciaux dans le cadre de l'ouverture d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) en milieu souterrain
- ▣ Soutènement intérieur des caves par ouvrages maçonnés
- ▣ Lutte contre l'érosion de la tête des coteaux
- ▣ Barrières de protection Pare-Pierres
- ▣ Boulons à friction SPLIT SET
- ▣ Tirant à fond perdu auto forant
- ▣ Tirant d'ancrage acier scellé au coulis de ciment
- ▣ Ancrage en fibre de verre scellé à la résine
- ▣ Grillage plaqué double torsion



Aquarelle de J.P. Thiébaux

Siège social du Syndicat